a radouté à M. Gosse que, la veille du crime, il n'est rendu chez elle pour lui remettre quelques lingeries que cette femme avait trouvé prêt d'acheter chez un lingeriste de la rue Nationale. Il est entré vers sept heures chez la veuve Chipot ; il était accompagné de sa fille Ernest, qu'il avait trouvé en chemin.

Au dire du meurtrier, la veuve Chipot l'aurait mal accueilli et lui aurait reproché de la dérangeur Bobeau l'a frappée et l'a tuée. Mais il ne défend de l'avoir volée. Cependant les bijoux de la veuve Chipot ont été fouillés.

Faits divers Télégraphiques

(De notre correspondant spécial.)

IMMENSE INCENDIE. — Paris, 27 février. — Un incendie a détruit cette après-midi la fabrique de papiers peints de M. Klein.

Les dégâts sont évalués à 200.000 fr.

SUICIDE D'AMOUR. — Troyes, 29 février. — Cette nuit, les épouxx Apperl, demeurant rue du Clotre-Saint-Pierre, furent réveillés par les cris de : « A l'assassin ! » partant d'une chambre située au-dessus de la leur. Ils y montèrent et trouvèrent une fille de mesure légère, Gabriel d'Ivre, baignant dans son sang. A côté d'elle se tenait debout son amant, un comptable nommé Vigner.

Ma maîtresse vient de se suicider, leur dit-il. Nous sommes restés ensemble à trois heures. Moins un quart, j'ai posé mon revolver sur la commode. Ma maîtresse l'a pris, a ouvert le fenêtre et tiré une balle dans la cour du musée ; puis quelques minutes après alors que j'avais mis mon arme sur la commode, elle l'a reprise et s'est tiré un coup dans la poitrine. Elle était désespérée parce que je voulais la quitter.

Vigner est marié. Il habite Charmilles, mais il entretenait depuis longtemps des relations avec la victime, qui est âgée de vingt-sept ans.

UN HOMME COUPÉ EN DEUX. — St-Etienne, 29 février. — Un grave accident s'est produit à la gare de St-Chamond-Lorie.

Un train de marchandises venait de quitter la gare de Rozane, lorsque l'un des wagonniers, nommé Benoit Vialiat, qui se trouvait sur un des derniers wagons, glissa et tomba sur la voie. Plusieurs wagons lui passèrent sur le corps qui fut littéralement coupé en deux.

Ce n'est qu'après le passage du train que le conducteur de queue vit le malheureux dont le corps était horriblement mutilé.

Nouvelles Etrangères

BES TROUBLES DE BERLIN

L'empereur hué

Berlin, 29 février. — L'empereur est sorti du palais à 2 h. 1/2, en voiture découverte, pour se rendre au Thiergarten. Toutes les rues par lesquelles l'empereur devait passer étaient vides, la police ayant repoussé la foule dans les rues adjacentes.

Mais derrière les piquets d'agents qui avaient pour consigne de barrer les rues donnant accès au passage de la voiture impériale, la populace a continué à hurler et à manifester les agents.

Berlin, 29 février. — La promenade Sous-les-Tilleuls et les abords du château ont leur physionomie habituelle. La garde du château est relevée avec le plus grand soin.

Par suite du temps froid et neigeux, les promeneurs sont peu nombreux. Le mouvement paraît terminé.

Berlin, 29 février. — Cette après-midi, des rassemblements importants se sont formés sur Marianenesplatz, dans le quartier Sud-Est de Berlin.

La police a aussitôt occupé les ponts du canal et empêché ainsi la population de pénétrer dans les quartiers Centre et Ouest.

L'opinion se demande qu'il se passe dans une agitation organisée par les socialistes.

Berlin, 29 février. — Malgré le calme de la soirée, la police est toujours consignée. Les recherches faites dans les hôpitaux ont permis de constater vingt blessés en traitement.

Les uns ont des fractures, d'autres sont blessés à la tête.

Jusqu'ici les réclamations adressées à la Ville pour dégâts dépassent 50000 marcks.

M. Gladstone en Angleterre

Londres 29 février. — M. Gladstone est arrivé ce soir par le rapport de 5 h. 44. Une foule sombrebrun l'attendait à la gare, lui a fait une ovation.

Une lettre de M. Drumont

On lit dans le *Progrès du Nord* :

L'auteur du *Secret des Fourmies* vient de nous adresser une lettre rectifiant certaines assertions inexactes qui avaient cours des deux articles que nous avons consacrés au nouveau pamphlet de l'auteur connu de « *la France Juive* ».

Les rectifications de M. Drumont n'ont pas d'ailleurs grande importance. Elles relèvent simplement certains détails qui n'infirment en rien nos appréciations sur l'ensemble du livre dont nous avons fait la critique.

Nous donnons bien volontiers à la lettre de M. Edouard Drumont, l'hospitalité qu'il demande pour elle, ses termes trop courtois pour qu'il n'y soit pas fait bon accueil.

A M. E. Lagrillière-Beauclerc, au journal *Le Progrès du Nord*.

Paris, 20 février 1893.

Monsieur et cher Confrère,

Je lis aujourd'hui seulement les deux articles que vous avez bien voulu consacrer à mon nouveau livre : le *Secret de Fourmies*, dans le *Progrès du Nord* et j'y relève quelques inexactitudes dont je tiens à vous signaler il m'est impossible de ne pas protester.

Vous citez comme une preuve de ma légèreté ce fait que j'ai pris M. Vel-Durand avait été « préfet de Niort » C'est vous-même qui avez placé « préfet de Niort » entre guillemets.

Or, ces mots n'existent pas dans le *Secret de Fourmies*. J'ai dit : lorsque M. Vel-Durand était à la préfecture de Niort, M. Vel-Durand n'a pas été préfet de Niort, mais il a été attaché à la Préfecture de Niort comme chef de cabinet.

A Paris et à croire partout en France on dit pour indiquer quelqu'un qui a été préfet : « Il est au ministère de l'Intérieur ou au ministère des Affaires étrangères » sans entendre par là qu'il est attaché au ministère de l'Intérieur ou ministère des Affaires étrangères. Je n'ai cent fois à propos de mot que j'avais dit à la Préfecture de Niort avant d'entrer dans la préfecture dans quel personnel de la Préfecture j'avais pu prendre de la Préfecture.

Vous avez cru devoir ajouter que j'ai « *Le Secret des Fourmies* » ce qui est inexact.

Vous citerez que ces correspondants sont aimables, je vous indiquerai volontiers, mais vous ne m'obligerez pas à vous dire qu'ils sont aimables.

Le petit est que j'ai passé huit jours en... ...fiant à Fourmies ainsi qu'il vous est facile de vous en assurer en vous adressant à la préfecture du Nord. Vous trouvez que je suis descendu avec M. Urbain Guérin. Je vous assure que dans une ville qui n'est pas grande on voit beaucoup de choses et beaucoup d'hommes en huit jours.

Votre correspondant ajoute que pour compléter l'opinion de la population sur mon compte uniquement à M. Delalle. Il y a là encore une inexactitude absolue. Je n'ai vu qu'une seule fois M Delatte qui m'a, du reste, reçu avec une cordialité dont je le remercie.

La personne que j'ai vue le plus souvent à Fourmies est précisément M. Bachy qui représente des idées complètement opposées à celles de M. Delatte et qui ne cache pas ses sympathies pour les autorités et les patrons.

Je puis vous donner la raison de ces visites fréquentes, M. Bachy, homme fort accueillant d'ailleurs, est libraire, comme vous le savez. Fourmies encore enveloppé de tristesse et de deuil n'offre que peu de distractions le soir. Après le dîner, ne sachant que faire, nous nous disions : « Si nous allions voir un bouquin à M. Bachy et voir s'il y a quelque chose de nouveau à sa librairie ? »

Croyez bien que je ne vous en veux aucunement de tout cela ; j'ai un bonheur au contraire car je suis certain que désormais si quelque erreur m'échappe — ce qui peut arriver à tout le monde — vous vous contondrez des inexactitudes commises à propos de mon livre par le *Progrès du Nord* et vous serez pour moi d'une indulgence infinie.

Je compte sur votre impartialité pour l'insertion de cette lettre dans votre journal et vous prie, monsieur et cher confrère, d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Edouard DRUMONT.

Le Mouvement gréviste

Grève de typographes à Valenciennes

Les ouvriers du journal le *Courrier du Nord* de Valenciennes viennent de se mettre en grève.

Les grévistes ont aussitôt fait appel à la *Fédération française des Travailleurs du Livre* qui a envoyé de Lille un délégué dans le but d'examiner les griefs des ouvriers et d'amener si possible la conciliation.

Nous nous sommes rendus auprès du délégué de la Fédération qui a bien voulu nous donner les renseignements suivants :

M. Larroix, imprimeur du *Courrier du Nord*, employait, depuis une quinzaine de jours, deux petits apprentis, le fils de M. Batel, typographe à Valenciennes.

Ses ouvriers n'auraient pas se plaire et M. Larroix avait employé lesdits apprentis pendant les heures réglementaires ; ils n'auraient pu que regretter que leur patron employât ce moyen pour faire concurrence à ses confrères au détriment des ouvriers et doublés apprentis en spéculant sur ces derniers.

Mais M. Larroix avait cru pouvoir, de connivence avec M. Batel père, faire travailler ces enfants de 12 et 14 ans depuis 9 ou 10 heures du soir jusque minuit et quelquefois une heure plus avancée dans la nuit.

Le syndicat des Typographes de Valenciennes s'émut à double titre, de cette façon d'agir : D'abord, parce que le patron, en dépitant les lois, faisait travailler à la composition, deux petits malheureux qui avaient déjà fait leur journée comme forbleurs, et cela sans aucune rétribution de leur part.

Ensuite, parce que le travail de nuit leur empêchait permit répétition du lendemain.

Le syndicat prit donc son président, M. Gillet, de bien vouloir lui servir d'interprète auprès de M. Larroix, et le prier de vouloir faire revenir ce patron à de meilleurs sentiments ; mais celui-ci répondit à cette démarche, en prétendant son personnel que il pour plus tard, il pourrait se passer de ses services.

Devant cette attitude du patron, un délégué fut demandé au bureau régional du Nord, de la Fédération française des travailleur du livre.

Je me suis rendu auprès de M. Larroix et si notifié un entretien dans lequel je me suis efforcé de démontrer à ce patron que les revendications de ses ouvriers étaient justes et lui ai fait entrevoir tout le préjudice que pourrait lui causer ce conflit. S'il ne voulait revenir sur sa décision, et arriver à une entente avec ses ouvriers typographes de Monsieur, et sur son refus, je ne puis que déserter la grève.

M. Larroix fit alors venir deux femmes, puis un typographe nommé Cambier, qui, lorsque les grévistes prirent de 4 à 6 enfants le supplièrent de ne pas les supplanter ne trouva pour tout argument qu'un coup de poing sanglante et au révolver à leur montrer en disant qu'il en ferait usage sur quiconque lui demanderait à nouveau de cesser le travail.

Les typographes du *Courrier du Nord*, respectueux de la liberté du travail se retirèrent laissant un public le soin de juger la conduite de cet individu.

Cette grève a vivement ému les habitants de Valenciennes qui s'intéressent d'une façon toute particulière à la situation de ces malheureux typographes qui sont victimes de leur obéissance, car s'ils avaient commis quelque incivilité à M. l'un patron du travail des femmes et des enfants dans les manufactures, sans prévenir leur patron, M. Larroix aurait satisfaite pour les ouvriers travailleurs étaient encore.

Nous espérons toutefois que bientôt M. Batel sera mis dans l'obligation de laisser repasser ses deux fils, et qu'on mettra un frein à son trop grand amour du travail, pour ne pas dire du profiteur.

Nous espérons aussi que M. Larroix reviendra à de meilleurs sentiments et que bientôt, le conflit cessant, les ouvriers reprendront le travail.

Les Mineurs Anglais

Londres, 29 février. — Tous les mineurs des districts houilliers de Lancashire ont donné avis de cesser le travail le 12 mars.

On apprécie déjà des difficultés pour exécuter les commandes. Les maîtres de forges feront probablement leurs usines plutôt que de payer des prix élevés.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

L'élection de Béthune

Il convient de faire bonne justice d'une manœuvre à laquelle se sont prêtés quelques jours la *Dépêche*, et qui consiste à représenter M. Delesse comme un candidat agréable au gouvernement et au préfet du Pas-de-Calais, de préférence à M. Lamendin, que l'on s'applique à rendre solidaire de quelques actes de rigueur prétendus dirigés par les soins du maître M. Cornet.

Nous n'avons pas besoin de dire que les membres du gouvernement, pas plus que l'honorable préfet du Pas-de-Calais, n'ont pu, ni directement ni indirectement, des sympathies ou faveurs que leur prête la *Dépêche* en faveur de M. Delesse.

Les ministres et les fonctionnaires publiques sont pour quelque de s'abstenir de toute ingérence dans les élections, et ils laissent aux électeurs le complète liberté de leurs votes.

Cependant, puisque la *Dépêche* a prétendu le démontrer sur ce point, nous croyons devoir déclarer que, contrairement à ces assertions, les sympathies du gouvernement et du préfet du Pas-de-Calais sont en faveur de M. Lamendin, et non point en faveur de M. Delesse.

Et si M. Alapetite était destiné dans la seconde circonscription de Béthune, nous ne le verrions qu'à regret, pour M. Lamendin.

Ainsi dit, nous engageons tous les fonctionnaires de l'arrondissement de Béthune à ne se laisser en aucune façon influencer par les manœuvres de la *Dépêche*. Le journal clérical demande à ses amis de lui signaler les fonctionnaires qui feraient de la propagande électorale en faveur de sa candidature, mais nous espérons à ces jeunes à intimidation, qui n'oseraient pas agir, nous l'espérons, qu'en leur tant les républicains à nous faire connaître tous les actes de propagande en faveur de M. Lamendin, qui seraient de nature à nous faire connaître les sentiments du gouvernement de la République.

G. R.

LES RÉUNIONS

A Fouchert. — M. Basly, député de Lens-Carvin, s'est rendu dimanche matin dans cette commune et dans une réunion très nombreuse il a pris la parole en faveur de la candidature de M. Lamendin.

La réunion était présidée par M. Delaval, adjoint au maire de cette commune ayant pour assesseur MM. Bouchez, négociant et Dupon, marchand.

A Méricourt-l'Avenu, deux réunions ont eu lieu, la première, dans le village, était présidée par M. Delleau, cultivateur et la seconde, dans la rue du Bois, par M. Bourdon. Plus de 600 électeurs assistaient à chacune de ces réunions dans lesquelles M. le député Basly, après avoir excusé M. Lamendin, toujours retenu chez lui par suite d'une blessure, a relaté le discours qu'il avait prononcé le matin à Fouchert.

Le député de Lens-Carvin a développé longuement le programme de M. Lamendin, défaite les dires de certaines gens qui présentent Lamendin comme un homme violent, comme un révolutionnaire, il a exposé longuement les mesures à prendre à la cause des charbons n'est pas l'œuvre du socialisme ; il a flétri les agissements des Compagnies qui toujours avides de gain ont profité des moindres incidents parmi leur personnel pour provoquer ou rétablissement.

M. Basly a déclaré que M. Lamendin saurait à la Chambre défendre les intérêts agricoles de la circonscription que ses électeurs ont toujours émis en faveur des cultivateurs et de façon à apporter quelques remèdes aux maux dont souffre l'agriculture.

Après avoir rappelé l'attitude énergique et sage à la fois de M. Lamendin dans toutes les questions ouvrières, il a démontré aux applaudissements de l'assemblé que la candidature de celui-ci était une candidature franchement républicaine et que seule, la République peut accorder à la France cette ère de prospérité tant désirée.

Après une longue ovation enthousiasmée en faveur de la candidature de M. Lamendin, les réunions ont été levées aux cris de : Vive la République ! vive Lamendin.

CHRONIQUE REGIONALE

Examens pour le brevet de capacité. — La première session d'examens pour l'obtention des deux brevets de capacité (élémentaire et supérieur) sera ouverte aux dates suivantes :

Aspirantes

Brevet élémentaire, le lundi 27 juin.
Brevet supérieur, le lundi 11 juillet.

Aspirants

Brevet élémentaire, le lundi 11 juillet.
Brevet supérieur, le lundi 18 juillet.

Les aspirantes seront prévenues par les bureaux de l'inspection académique de chaque département, savoir :

Aspirantes

Brevet élémentaire, jusqu'au samedi 11 juin.
Brevet supérieur, jusqu'au samedi 18 juin.

Aspirants

Brevet élémentaire, jusqu'au samedi 25 juin.
Brevet supérieur, jusqu'au samedi 2 juillet.

La deuxième session sera ouverte aux dates suivantes :

Aspirantes

Brevet élémentaire, le lundi 28 septembre 1893.
Brevet supérieur, le lundi 17 octobre 1893.

Aspirants

Brevet élémentaire, le lundi 8 octobre 1893.
Brevet supérieur, le jeudi 9 novembre 1893.

Les aspirantes seront prévenues par les bureaux de l'inspection académique de chaque département, savoir :

Aspirantes

Brevet élémentaire, jusqu'au samedi 16 septembre.
Brevet supérieur, jusqu'au samedi 1er octobre.

Aspirants

Brevet élémentaire, jusqu'au samedi 22 septembre.
Brevet supérieur, jusqu'au samedi 15 octobre.

Chronique locale

ROUBAIX

UN VELOCIPEDISTE LILLOIS qui vue accidentellement au Sentulaine.

Lundi, vers midi, un vélocipédiste Jeuvert sait à toute vitesse la Grand'-Place, venant de la grande rue, un commissionnaire public M. Cazar Lejeune, rue du Tilleul, cour Lorthan, 16, attendait en sens inverse ; il n'eut pas le temps de se garer et fut renversé. La violence du choc fut telle que le vélocipédiste fut âgé lement projeté à quelques mètres plus loin. Le commissionnaire était resté étendu sur le sol et plusieurs personnes s'empressèrent de le relever et de le transporter chez M. Caillie, pharmacien, 6, Grande-Place. Ce dernier prenait soins au blessé qui fut ensuite transporté à l'Hôtel-Dieu.

M. César Lejeune n'avait pas repris connaissance et M. le docteur Bouchez constata qu'il avait une commotion cérébrale et une plaie au cuir chevelu.

Malgré tous les soins, on ne put lui faire reprendre connaissance et il succomba vers 7 heures du soir.

Le vélocipédiste, cause de ce malheureux accident, est blessé et demeure rue Léon Gambetta, 14.

Idée d'ivrogne. — Le nommé Charles Bonne, 20 ans, rue du Crétinier, n'est pas précisément tendre lorsqu'il a bu. Il se trouvait dans un état complet d'ivresse dimanche, vers 4 heures de l'après-midi, et se passant en face de la demeure d'une voisine, Mme Rossella Pollet, sans aucune provocation de la part de cette dernière, il se mit à briser les carreaux.

Un témoin de la scène s'empressa d'aller chercher un agent qui conduisit le quidam au dépôt du commissariat.

Scène de violence, rue de Saint-Amand. — Charles Degeyter, 34 ans, tisse-rand, rue St-Amand, cour Drouffe, était entré dimanche, vers midi, en état d'ivresse en compagnie de sa femme, à l'estaminet Durieux, place Faidherbe.

A la suite d'une discussion, il en sortit à lui seul comme plaintes, mais son épouse, qui ne voulait pas être du même avis que lui.

Un commissaire, M. Théophile Gerlain, qui se trouvait par hasard sur les lieux, lui reprit des coups de poing et pied. M. Degeyter, après de grands efforts parvint quand à transporter Degeyter ; mais, ce dernier, a profitant de la sortie, s'empara d'une chaise et en frappa son adversaire.

Un agent arrivé dans l'intervalle emmena Degeyter au dépôt de sûreté du 2e arrondissement.

Accusation pour vol. — Il y a quelque temps, on signalait le vol d'un pardessus à M. Auguste Van de Fontaine, 35 ans, demeurant rue Faidherbe, à Croix. Ce individu était recherché pour le 26 février pour un vol de 25 francs dans une chambre, rue Jean Jaurès, à Croix. Cet individu était trouvé en... ...ponies et de lapins chez M. J. B. Desottignies, salivrier, au hameau des Oglers, à Croix.

Extrait du Congo, pour le mouchoir. — Eau de Toilette du Congo. — Poudre Congolaise, blancheur du teint. — Parfums polyanis et suaves.

Victor Vaissier, exécuteur des Savons du Congo.

Dépôt de la Parfumerie du Congo, 43, rue de la Gare, à Roubaix, chez M. Duyver.

Trouvaille. — L'agent Averbeke, de service au pont Mouvaux, trouvait dimanche l'écluse, dimanche vers 3 heures du matin, un bébé, sexe féminin, d'enfant qui a déposée au poste du 1er arrondissement.

CARNAVAL

Café-Restaurant de l'Harmonie

Dimanche et Mardi-Gras, l'entrée du Café sera rigoureusement interdite aux Dames non masquées.

29 & 2m.4.2038

Combat de coqs de la semaine. — Mardi les mars. — Attaque d'une partie au Blanc-d'Hercelin, 2 de 3 mètre pour 50 francs au Bon Vivant, centre Sarrin, 2 heures.

Une très belle partie aura lieu aussi chez Dutat, boulevard de la République.

Lundi 6 mars. — Attaque à l'Etoile contre Derwally de Lille.

Les sociétés qui naissent. — Une nouvelle société vélocipédique vient d'être autorisée par arrêté préfectoral du 16 février 1893. Elle a pour titre « le Vélocé club » et s'est établie chez M. Vivesquin, boulevard d'Armentières.

Café Pandore

MARDI GRAS

Grand Orchestre symphonique

ENTRÉE LIBRE

Avis aux souqueurs. — La Société du Bon-Vivant informe les amateurs qu'elle a engagé pour aujourd'hui mardi à 4 heures précises un 18 mètre, pour 50 mètres de 12 mètres, sur la Société de St-Léger. Cette partie sera d'autant plus attrayante qu'un grand nombre de paris sont déjà engagés.

CHANGEMENT DE DOMICILE

CABINET DE M. HERRI DESCHAMPS

55, rue des Fabricants, 55

Défense en Justice, Tribunaux de Commerce et Justice de Paix. Consultations gratuites de dix heures à midi. Agence immobilière. Expertises après incendies.

28m.12m.4151

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

SÉANCES DES 27 et 28 FÉVRIER.

				Versements	Remboursements
Roubaix,	Samedi	120	dép. du mois	19 nouv.	20.456 »
Id.	Dim.	191	—	20 —	20.897 »
Lannoy	—	12	—	6 —	4.871 »
Croix	—	15	—	1 —	1.785 »
Wattrelos	—	28	—	2 —	8.605 »
Totaux		577		62	71.787 »

				Versements	Remboursements
Roubaix,	Samedi	89	remboursem.	29.241 88	
Id.	Dimanche	61	—	29.549 02	
Lannoy	—	12	—	1.305 »	
Croix	—	10	—	1.792 40	
Wattrelos	—	16	—	3.572 21	
Totaux		218		64.189 51	

Les opérations de février sont suivies : A Roubaix, par MM. Ernest Roquillart, F. Brasseli-Tiffin, directeurs ; MM. A Jeanmire Vinchon fils, Vanoutryve, Ch. Vandenbroucke, Ch. Lannoy, par M. Mellier-Devrailly. — A Croix, par MM. A. Couturier, Hen et Lesaulcie. — A Wattrelos, par M. Abel Hassebroucq et Ferdinand Béghin.

Ordre du service : La caisse est ouverte pour recevoir les versements, ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches de 9 à 11 heures, les mardis de 9 à 10 heures 1/2 (rue de la Fontaine de paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les dimanches à 11 heures 1/2, les samedis à 10 heures 1/2, 8 jours après la demande.

Le caissier : D'ALBERT.

TOURCOING

Une bonne capture. — Sous cette rubrique, nous avons relaté dans notre dernier numéro, avec les détails les plus circonstanciés, les arrestations importantes opérées dans la matinée de dimanche par les gardes-champêtres du Blanc-Seau, MM. Delmotte et Vrembelen.

Une troisième arrestation, non moins importante, a eu lieu le dimanche soir dans les circonstances suivantes :

Un individu se présenta dans la soirée chez M. Locquet, le marchand de volailles, qui contribua à l'arrestation des voleurs en informant les gardes-champêtres. Cet individu venait pour se renseigner sur le sort des ses amis Tillins et Penet, avec lesquels il demeurait à Roubaix.

Il avait entendu dire qu'ils avaient été arrêtés le matin et voulait savoir si la chose était réelle. M. Locquet déclara à l'individu qu'effectivement ses amis étaient arrêtés. Aussitôt l'autre fondit en larmes ; puis il commanda successivement plusieurs verres de genièvre qu'il but. (M. Locquet tient une cantine.)

Toujours en se lamentant et en buvant pour noyer son chagrin, l'homme s'endormit les coudes sur la table. M. Locquet fit alors prévenir le chef de la brigade de ce qui se passait. Celui-ci vint aussitôt et prit ses dispositions pour conduire l'individu au dépôt. Il se fit assister dans cette capture par M. Charles Poulain, garde particulier de Mme veuve Deacat.

Après avoir passé la nuit au violon, l'homme a été interrogé hier matin par M. Cotard, commissaire de police du 1er arrondissement. Il a déclaré se nommer Alois Degraeve, 26 ans, né à Wez-Roosebeek (Belgique), à la demande duquel on a pu obtenir l'individu répondit : tueur On le pris de s'agiter, et il dit qu'il était tueur dans les abattoirs, mais que depuis un certain temps il n'exerçait pas ce métier et faisait des journées comme hâleur de bateaux.

Interrogé sur les nombreux vols imputés à Tillins et Penet, il répondit les mêmes dénégations que ces derniers.

Des renseignements que fit prendre M. le commissaire de police à Roubaix, il ressort que Degraeve est un fabuliste de profession. Il s'exerçait par ce moyen à dévaliser des amis, avait préparé tous ses paquets et annonce à ses complices qu'il allait en Belgique.

Il a été confronté hier matin avec Tillins et Penet, avant leur transfert pour Lille ; mais il n'a été possible de leur arracher le moindre aveu. Il a été reconnu par ses complices chez M. Engels, de Marcq, il ne peut cependant y avoir de doute. D'un autre côté, le frère de l'inculpé Penet a déclaré que ses frère et beau-frère, ainsi Tillins, étaient sortis le samedi vers midi, et n'étaient rentrés que le dimanche matin à 5 heures, rapportant des objets se volant chez M. Engels.

M. Dhée, cultivateur à Marcq, chez qui un vol a récemment commis, a déclaré que le jour qui précède le vol, deux individus étaient venus lui demander s'il avait des pigeons à vendre. Ayant répondu qu'il en avait 9, les individus offrirent un prix inacceptable et se retirèrent. Le signalement que Dhée donne de ces individus correspond exactement à celui des inculpés Tillins et Penet.

L'enquête continue.

Blessé par impru... — Hier, dans la matinée, M. Lefebvre, ...

LE NORD

DUNKERQUE

L'incendie de la Minoterie Vissaman

(Nouvelles détaillées)

Comme nous l'avons annoncé hier, la minoterie Vissaman, située rue du Jeu de Mail, a été presque totalement détruite, dimanche soir, par un incendie qui s'y est déclaré subitement, vers sept heures moins dix minutes ; en quelques instants, la minoterie allait ne formait plus qu'une vaste fournaise.

Les débuts de l'incendie

M. Emile Vissaman, absent de chez lui, passait la journée du dimanche tranquillement en famille, quand vers 6 heures et demie il était prêt à s'attendre à un tel désastre.

Seule, une bonne était restée de garde à la maison d'habitation. Cette domestique ne s'aperçut de quelque chose qu'en voulant séparait la minoterie de la maison des maîtres, qui donne dans la rue de Calais.

C'est M. Vites, ouvrier de M. Seyer, qui vit une épaisse fumée sortir de l'écurie, contiguë à un bâtiment des machines.

Avec le plus grand sang-froid, M. Vites qui était fait prisonnier de la fumée de l'écurie par la domestique, était parvenu très promptement à faire sortir un cheval, déjà fort incommodé par la fumée épaisse qui rempli sa stalle. Il avait non moins de sang-froid et, se voyant lui-même d'être asphyxié, le courageux sauveteur réussit à sortir le second cheval qui était à demi-étouffé.

Les secours

Les flammes s'élevèrent bientôt à une hauteur prodigieuse, éclairant toute la ville basse et haute de sa lueur sinistre !

Un soldat du poste, en faction à la porte de Calais, qui passait le long de l'écurie par la domestique, était parvenu très promptement à faire sortir un cheval.